



MENUS SEMAINE

10

ENTREPRISE ADAPTÉE
NEOCAST
 1 rue du 5ème régiment des HUSSARDS
 88300 Neufchâteau
 TEL : 07.56.21.32.65



Légumes de saison : Artichaut - Asperge - Betterave - Brocolis - Blette - Céleri-rave - Champignon - Chou - Chou de Bruxelles - Chou-fleur - Endive - Epinard - Fraise - Mâche - Navet - oignon - Panais - Poireau - Radis - Salsifi -

Fruits de saison : Ananas - Avocat - Banane - Citron - Clémentine - Fraise - Grenade - Kiwi - Mangue - Orange - Pamplemousse - Poire - Pomme -

lundi 02 mars 2026

MIDI

betterave
 aiguillette de colin fish and chips
 penne beurre / julienne de légumes
 cantal
 compote pomme vanille

SOIR

œuf mimosa
 boulette d'agneau curry
 torsade / carotte
 petit suisse
 fruit de saison

mardi 03 mars 2026

MIDI

carotte râpée
 sauté de bœuf colombo
 écrasé de pomme de terre
 gouda
 yaourt sucré

SOIR

potage
 rissolette de veau
 riz au beurre / ratatouille
 camembert

mercredi 04 mars 2026

MIDI

chou blanc noix
 boudin blanc
 carotte / blé au beurre
 petit moulé
 fruit de saison

SOIR

coleslaw
 pdt chou fleur jambon gratiné
 salade
 fromage blanc crème de marron

jeudi 05 mars 2026

MIDI

salade pdt tomates
 croq fromage
 batonnière de légumes
 cocktail de fruits

SOIR

houmous
 tagliatelle saumon
 épinard
 cantafrais

vendredi 06 mars 2026

MIDI

haricot vert vinaigrette
 paella royale
 vache qui rit
 crumble pomme

SOIR

saucisson à l'ail
 émincé poulet
 riz beurre / brocoli
 yaourt à boire
 fruit de saison

Pour le bon fonctionnement du service, ces menus sont susceptibles d'être modifiés

Mise en ligne des menus le mercredi 25 février 26 à 10:43

© Neocast 2026 Semaine 10 - V.72

(#) Décret n° 2025-141 du 13 février 2025 modifiant le décret n° 2002-1465 du 17 décembre 2002
 relatif à l'étiquetage des viandes bovines, porcine, ovine et de volailles dans les établissements de restauration
 (voir feuille ORIGINE DES VIANDES SEMAINE 10)

Depuis le 1er novembre 2019, un repas végétarien est obligatoire au moins une fois par semaine. Pour être en adéquation avec la loi nous mettons en place ce principe sous forme de repas sans viande une fois par semaine en journée non fixe.